

Licence professionnelle Conception, et mise en Sûvre de projets culturels

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Conception, et mise en Sûvre de projets culturels. 2011, Université Aix-Marseille 1. hceres-02038061

HAL Id: hceres-02038061

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038061>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université de Provence - Aix-Marseille 1

Demande n° S3LP120002595

Dénomination nationale : Activités culturelles et artistiques

Spécialité : Conception et mise en œuvre de projets culturels

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2004, cette licence est portée par l'UFR LACS (Lettres, art, communication et sciences du langage) et se déroule sur le site Saint-Charles à Marseille. Elle est liée par convention à de très nombreux partenaires professionnels mais essentiellement pour la réalisation des stages et pour la formation continue. La licence est délocalisée au Bénin en convention avec l'École du patrimoine africain (Programme M.A.E./UNESCO/ICROM), l'École internationale du théâtre du Bénin et l'Ambassade de France au Bénin. Elle est aussi intégrée à l'Université Franco-allemande (UFA/DFH) en partenariat avec l'Universität Hildesheim. Un pré-projet de délocalisation au Liban est en cours, en partenariat avec l'Université Saint-Joseph de Beyrouth (Liban). L'organisation pédagogique présente des originalités dont la présence de deux stages, l'un filé au premier semestre, l'autre massé au second. Une des particularités de ce domaine professionnel étant sa faible structuration, la polyvalence est une nécessité ; ce qui induit de fait une grande diversité de métiers visés puisque la conception et la mise en œuvre de projets culturels supposent de marier les compétences de multiples intervenants. Cette diversité assure à cette formation une forte attractivité. Cette dernière est renforcée par le fait qu'elle est offerte à la fois en formation initiale en présentiel, en formation continue en présentiel et à distance et *via* la validation des acquis professionnels. Il en découle un effectif hors norme pour ce type de formation, d'une centaine d'étudiants. Le recrutement est diversifié avec une présence importante d'étudiants venant de licences générales.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	80-100
Taux de réussite (sur présents puis sur inscrits)	90-60%
Pourcentage d'inscrits venant de L2 (et L3)	25-35
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	25-35
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	32
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	45-60

Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

L'évaluation du bilan présenté pour le renouvellement conduit à soulever de sérieuses interrogations sur le devenir de cette formation et ceci malgré de nombreux aspects positifs. Il y a tout d'abord l'importance et la qualité des partenariats professionnels le plus souvent formalisés par des conventions. On regrettera néanmoins que soient mêlés sans grande cohérence des conventions de nature et d'objet bien différents (l'Afdas n'est pas un partenaire puisque c'est l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé du Spectacle et donc le financeur de la FPC), ou que ne soient pas explicités l'intérêt de certaines conventions (convention avec EDF pour l'embauche deux mois par ans d'une quinzaine d'étudiants comme médiateurs de Centre de vacances).



A l'évidence, les étudiants de cette licence bénéficient d'un réseau d'une exceptionnelle densité qui ne peut que leur être profitable tant dans la formation que pour leur future insertion. On est d'autant plus surpris que les professionnels ne soient pas plus intégrés et de manière formalisée dans la formation (absence apparente au niveau du recrutement, place non spécifiée dans le fonctionnement de l'équipe pédagogique). Leur participation aux enseignements est forte d'autant plus que l'équipe pédagogique comprend aussi plusieurs professionnels employés sur postes d'enseignants associés. Un autre point fort est l'ouverture à l'international même si on ne perçoit pas très clairement quelle est la proportion d'étudiants en mobilité « sortante ». Enfin la formation est très largement ouverte à des publics très divers puisqu'elle propose cette spécialité en formation à distance (FOAD) pour des stagiaires de formation continue, qu'elle est largement ouverte à la VAE. De plus, le recrutement des étudiants en formation initiale en présentiel est lui aussi bien diversifié.

Cette licence est très attractive, mais la liste des secteurs d'emploi visés est trop large pour faciliter l'orientation des candidats : culture, animation, socio-culturel, tourisme, services à la personne, hôtellerie... Aucun métier n'est précisément identifié comme débouché ni à quel niveau d'emploi à la sortie. Si la polyvalence est en effet un facteur d'employabilité, faut-il encore qu'elle ne soit pas réalisée au détriment de compétences reconnues. La conception de « projets culturels » est une activité qui renvoie à des aspects très différents et non à une qualification professionnelle reconnue. Il conviendrait aussi de mieux préciser ce qui est entendu à travers le mot médiation, aucun emploi de médiateur n'existant aujourd'hui, au moins dans le spectacle vivant. Or, du fait de son attractivité, la formation accueille des effectifs considérables (104 pour la dernière promotion dont 35 en présentiel). Même si le public de formation continue est très largement dominant et même si les responsables disent moduler les effectifs en fonction des débouchés, cet effectif semble disproportionné par rapport aux débouchés, d'autant qu'une enquête réalisée par un organisme régional du domaine a pointé en 2010 pas moins de 13 masters/licences professionnelles dans les domaines culturels en PACA (dont le master qui est couplé à cette licence professionnelle). Sur ce point, on peut s'étonner de l'importance de la mutualisation des enseignements (228 h) entre deux formations qui visent des niveaux de qualification et des objectifs différents. Afin d'éviter de mauvaises interprétations des faibles taux de réussite (même en tenant compte des étudiants suivant la formation en deux ans), il aurait été utile d'isoler les résultats de la Formation ouverte à distance, ce mode de formation étant soumis à de plus forts taux d'échec.

Si les indicateurs d'insertion professionnelle fournis manquent parfois de fiabilité (taux de réponses insuffisant), il apparaît que l'insertion est globalement moyenne et que la diversité des emplois exercés semble confirmer la faible dimension « métier » de la formation. On soulignera la proportion très élevée d'emplois n'ayant aucun lien direct avec la spécialité de cette licence professionnelle. Si les poursuites d'études n'excèdent pas 20 %, on peut s'inquiéter du fait qu'une partie se fasse en interne. Ce décalage entre la masse des étudiants formés et les débouchés réels du domaine (beaucoup d'emplois dans ce domaine sont fragiles et instables) appelle une réflexion en profondeur sur l'adéquation effectifs-débouchés pour justifier la pérennité du diplôme.

- Points forts :
 - La qualité et la diversité des partenariats professionnels.
 - L'équilibre entre formation initiale et formation continue et la présence de la FOAD.
 - L'ouverture internationale.

- Points faibles :
 - L'extrême polyvalence visée aboutit à l'absence de réelles qualifications reconnues.
 - L'effectif accepté est sans commune mesure avec la réalité des débouchés.
 - Le suivi des diplômés est insuffisant (manque de précision et de fiabilité).
 - Les mutualisations d'enseignement avec le master sont source de confusion et peuvent favoriser la tendance récurrente à la poursuite d'études.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement



Il conviendrait en premier lieu de mener une réflexion approfondie en Conseil de perfectionnement sur le niveau adéquat des effectifs face aux métiers visés, la modulation des effectifs, la limitation des poursuites d'études et la pertinence de la mutualisation avec le master « Médiation culturelle de l'art ».

En second lieu, il faudrait chercher prioritairement à spécifier clairement les métiers visés pour y adapter contenu de formation, la place et le rôle du projet tuteuré ainsi que le suivi des diplômés.